

FICHE ACTION N°4 CONTRAT LOCAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC

DISPOSITIFS DE REFERENCE	<p>-PROGRAMME TERRITORIAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC: Orientation 3.2.2 : Parcours de la personne âgée/L'accès aux soins spécifiques</p> <p>-SCHEMA DE L'AUTONOMIE 2015-2019 SCHEMA DEPARTEMENTAL : Orientation 6 : Animer et faire évoluer de manière concertée la politique autonomie dans le département</p> <p>-ASSISE DE LA SOLIDARITE DE LA VILLE D'AURILLAC</p>
ORIENTATION STRATEGIQUE DU CLS	<p align="center">Orientation stratégique n°1 : L'accompagnement du vieillissement de la population</p>
OBJECTIF GENERAL	<p>Consolider le parcours de santé de la personne âgée et l'accès aux soins spécifiques</p>
INTITULE DE L'ACTION	<p>Organiser une réflexion concertée sur le déploiement d'outils de liaison (carnet de liaison, carte de liaison URPS) dans le cadre de la MAIA et avec les partenaires intervenant auprès des personnes en perte d'autonomie pour permettre leur appropriation par les professionnels des différents secteurs (sanitaire et social).</p>
PILOTE DE L'ACTION	<p>Hélène Cette, Pilote MAIA, Conseil Départemental</p>
OBJECTIF DE L'ACTION	<p>Faciliter l'information, la communication et la coordination entre les intervenants des offres ambulatoire, sanitaire et médico-sociale</p> <p>Mettre à disposition aux domiciles des personnes âgées en perte d'autonomie un outil de liaison pluri professionnel.</p>
ELEMENTS DE CONTEXTE SI NECESSAIRE	<p>Deux dispositifs d'information et de coordination: CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) sur le territoire de la CABA et MDA (Maison de l'Autonomie) et MAIA Départementale (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer) avec un gestionnaire de cas sur l'ensemble du BSI. Un dispositif départemental d'aide aux aidants familiaux en fonctionnement.</p> <p>Des équipements et actions spécifiques pour</p>

	<p>l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs type Alzheimer sur l'agglomération d'Aurillac plus particulièrement mais à vocation pour l'ensemble de la population du BSI voire du département.</p> <p>Plusieurs services de soin et d'aide à domicile.</p> <p>Des points de rupture identifiés dans le parcours de soin entre le sanitaire, le social et le médico-social, entre la ville et l'hôpital.</p> <p>La MAIA a réalisé un carnet de liaison pour garantir la circulation de l'information entre les professionnels qui interviennent auprès de la personne âgée</p> <p>Pour être utilisé, ce carnet nécessite d'être adapté à l'ensemble des pratiques professionnelles.</p>
PUBLIC CIBLE	Les professionnels qui interviennent auprès de la personne âgée dans le domaine du soin, de l'aide humaine et de l'accompagnement.
ETAPES DE L'ACTION	Engager une concertation pluri-professionnelle et inter-secteurs sur l'adaptation des outils aux pratiques professionnelles des intervenants de façon à garantir leur appropriation et leur utilisation par ces derniers.
PARTENAIRES DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> -Hôpital (service gériatrie, urgences, service communication, autres services) -SSIAD -CLIC/CCAS Ville d'Aurillac -Services d'aides à domicile -Professionnels de santé libéraux -EHPAD
MOYENS PREVUS POUR L'ACTION	<p>Mobilisation du Pilote MAIA</p> <p>Mobilisation de la coordinatrice territoriale de santé en appui</p>
CALENDRIER	Durée du CLS

INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION	<p>Indicateurs de processus</p> <p>Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre de réunions de concertation organisées -Nombre d'échanges autres (téléphoniques, mail) -Nombre de carnets diffusés
	<p>Indicateurs de résultat</p> <p>Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mixité des participants aux échanges (participants des trois secteurs) -Satisfaction des professionnels des différents secteurs -Satisfaction des bénéficiaires et de leur famille